

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenu le 6 juin 2016 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Marie-Claude Crête, enseignante
Madame Annie Belval, enseignante
Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Monsieur Stéphane Pollender, parent
Madame Manon Gouin, parent
Madame Anick Péloquin, parent
Madame Andrée Vigneault, professionnel

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Denis Alarie, personnel de soutien

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 07.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur André Godard, président, salut les membres du conseil d'établissement (C.É.) et fait part de son appréciation du gala méritas 2016 de l'école de la Haute-Ville.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour.

CÉ # 15-16-063

Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par monsieur Jean-François Morin

QUE l'ordre du jour de la séance du 6 juin 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 9 MAI 2016

Monsieur André Godard, président, demande si les membres du C.É. ont pris connaissance du procès-verbal du 9 mai 2016 et s'il y a des modifications à y apporter.

CÉ # 15-16-063

Il est proposé par madame Marie-Claude Crête
Et appuyé par madame Manon Gouin

Que le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 9 mai 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 MAI 2016

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. qu'il doit y avoir un minimum de 4 parents siégeant au C.É.

Monsieur André Godard, président, demande si madame Anne-Marie Ménard, directrice a eu des nouvelles du budget MAO de la commission scolaire. Madame Ménard, confirme que pour le moment, les montants ne sont pas connus officiellement. Selon les ressources financières de la Commission scolaire, ce sera vers la fin de juin.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

6. PAROLE AUX ÉLÈVES ET AU PUBLIC

Madame Suzie Lambert mentionne qu'il y a des élèves sur le trottoir qui, malgré les demandes polies de libérer le trottoir afin de laisser circuler les élèves du primaire, refusent de s'écartier et disent des mots grossiers. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, mentionne qu'il y a un comité bon voisinage qui est mis en place afin de gérer ce type de problèmes.

Madame Lambert, présente aux membres du C.É. une idée de campagne de financement nommée *Pot à Pot*. Il s'agit de recettes mis en étage dans un pot de verre auxquelles on ajoute quelques ingrédients afin d'obtenir le produit final. Chaque pot se vend 10\$. Il est possible de vendre différents produits : soupe, biscuits, brownies... Les commandes se font par internet et les gens peuvent acheter les pots en paquet trois ou individuellement. Les produits sont fabriqués au Québec. Pour chaque pot vendu, l'entreprise remet 1 repas à une banque alimentaire. Le profit est de 50% par produit.

7. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIP 82)

Monsieur André Godard, parent et président du C.É., présente aux membres du C.É. le rapport annuel du conseil d'établissement.

CÉ # 15-16-064 Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE le rapport annuel du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. RAPPORT FINANCIER DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIP 82)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le rapport financier du conseil d'établissement.

CÉ # 15-16-065 Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par madame Andrée Vigneault

QUE le rapport financier du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. MODIFICATION AUX CAHIERS D'EXERCICES (LIP 77.1 ET 84)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les modifications aux cahiers d'exercices qui est demandée pour l'année scolaire 2016-2017.

CÉ # 15-16-066 Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE les modifications aux cahiers d'exercices soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. CONTRAT DE LOCATION DE SALLE (LIP 93)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente le contrat de location de salle pour l'année scolaire 2016-2017 et explique aux membres du C.É. l'augmentation des coûts de location.

CÉ # 15-16-067 Il est proposé par madame Annie Belval
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le contrat de location de salle pour l'année scolaire 2016-2017 soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. CAMPAGNE DE FINANCEMENT (LIP 94)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. les différentes campagnes de financement possibles pour l'année scolaire 2016-2017, soit Chocolats Lamontagne et Humeur.

CÉ # 15-16-068 Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE la campagne de financement Chocolats Lamontagne soit adoptée telle que présentée.

ADPOTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

12. DÉROGATION POUR LES ÉLÈVES DE SECONDAIRE 4 ET 5 D'OPTION +

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. une demande de dérogation afin que les élèves inscrits au programme Option + en secondaire 4 et 5 puissent aller chez les partenaires la même journée que les élèves de secondaire 1, 2 et 3 lors du premier jour horaire. Ceci facilitant grandement l'organisation chez les partenaires.

CÉ # 15-16-069 Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par madame Marie-Claude Crête

QUE la dérogation pour les élèves de secondaire 4 et 5 d'Option + soit approuvée telle que présentée.

APROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. ACCUEIL DES ÉLÈVES LORS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. une demande afin que les élèves puissent sortir du terrain de l'école lors des activités de la rentrée scolaire 2016-2017. Les activités n'étant pas encore déterminées, ceci se veut une demande est en prévision d'une éventuelle sortie à l'extérieur du terrain de l'école lors de cette journée.

CÉ # 15-16-070 Il est proposé par madame Andrée Vigneault
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE la demande de sortie ne dehors du terrain de l'école lors de la rentrée scolaire 2016-2017 soit approuvée telle que présentée.

APROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**14. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE DE L'ÉCOLE ET
CAMPAGNES DE FINANCEMENT (LIP 87)**

Il n'y a pas de projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire de l'école et campagnes de financement à approuver lors de cette séance du conseil d'établissement.

15. RÈGLES BUDGÉTAIRES 2016-2017

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. qu'il s'agit essentiellement de l'écrit des règles budgétaires 2016-2017 de ce qui a été expliqué lors de la présentation du budget de l'école à la dernière séance du C.É.

16. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, représentant au comité de parents, informe les membres du C.É. que le dernier comité de parents sera jeudi le 16 juin. Monsieur Godard a tenté de faire valoir le point du déménagement du local A-103 (médiathèque), en expliquant le tout par le besoin de locaux vs le nombre croissant d'élèves fréquentant l'école de la Haute-Ville. Monsieur Godard a également abordé le manque de chaises et de bureaux pour les étudiants auquel la commission scolaire a répondu qu'il y en avaient dans l'entrepôt au sous-sol de l'école.

17. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance du conseil d'établissement.

18. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il s'agit de la dernière séance régulière du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017.

CÉ # 15-16-072 Il est proposé par madame Anick Péloquin
ET appuyé par madame Annie Belval

QUE la séance soit levée, à 20 h 03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence